



Budget annexe maintenance éclairage public 2023

Note de présentation brève et synthétique

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le SDE76.

Section de fonctionnement

La maintenance de l'éclairage public est une mission de service public optionnelle au SDE76. Le choix de recourir au service proposé par notre collectivité relève du libre choix des adhérents.

Ce budget est constitué uniquement d'une section de fonctionnement. Elle retrace l'ensemble de l'activité du service de maintenance en éclairage public proposé à nos adhérents.

La section de fonctionnement s'équilibre à :

DÉPENSES	RECETTES
1 989 348.68 €	1 989 348.68 €

Les recettes de fonctionnement retracent les participations des adhésions au service.

En plus de la facturation issue des prestations réalisées dans le cadre de la maintenance préventive et curative de son éclairage public, il est demandé une participation à chaque adhérent. Celle-ci est répartie comme suit et permet de contribuer au dépenses de fonctionnement de ce service optionnel :

Adhésion en cours		Tarifs maintenus
Nouvelle adhésion et renouvellement	Adhérent < 10 000 hab	1,5 €/foyer et armoire entretenus et par an. 1,5 €/élément de signalisation lumineuse.
	Adhérent ≥ 10 000 hab	0,75 €/foyer et armoire entretenus et par an

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles
013	Atténuations de charges	- €	- €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 646 264,44 €	1 850 212,24 €
73	Impôts et atxes	- €	- €
74	Dotations, subventions et participations	- €	- €
75	Autres produits de gestion courante	- €	- €
Total des recettes de gestion courante		3 646 264,44 €	1 850 212,24 €
76	Produits financiers	- €	- €
77	Produits exceptionnels	- €	- €
78	Reprises provisions semi-budgétaires	- €	41 979,50 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		- €	41 979,50 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		- €	- €
TOTAL		3 646 264,44 €	1 892 191,74 €

Pour information, D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2021	97 156,94 €
---	--------------------

Les dépenses de fonctionnement représentent l'ensemble des coûts de maintenance réalisés.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles
011	Charges à caractère général	2 859 390,85 €	1 927 369,18 €
012	Charges de personnel et frais assimilés		
014	Atténuations de produits		
65	Autres charges de gestion courante		
Total des dépenses de gestion courante		2 859 390,85 €	1 927 369,18 €
66	Charges financières	- €	- €
67	Charges exceptionnelles	- €	20 000,00 €
68	Dotations provisions semi-budgétaires	- €	41 979,50 €
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	- €	- €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 859 390,85 €	1 989 348,68 €
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		- €	- €
TOTAL		2 859 390,85 €	1 989 348,68 €